



CAISSE D'ÉPARGNE
CEPAC

Communiqué de presse

LA CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC INAUGURE SA NOUVELLE AGENCE COLLABORATIVE À SAINT-BONNET

L'agence de Saint-Bonnet a été entièrement transformée dans un mode collaboratif et innovant pour faciliter les échanges, accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets, répondre à leurs nouveaux besoins et leur offrir une expérience bancaire augmentée.

Marseille, le 22 février 2018

Sébastien Didier, Membre du directoire de la Caisse d'Épargne CEPAC en charge du Réseau Métropole, de l'Animation et des Marchés, Pascal Bowman, Directeur de Région Commerciale Alpes, Thierry Spagnou, Directeur de territoire et Julie Duez, Directrice d'Agence, ont inauguré ce mercredi 21 février, la nouvelle agence collaborative de la Caisse d'Épargne CEPAC Saint-Bonnet, en présence de Laurent Daumark, Maire de Saint-Bonnet et de Paulin André, représentant de Mme Pastore et Vice-Président de la Société Locale d'Épargne des Alpes.



Dans un contexte bancaire en perpétuelle évolution, la Caisse d'Épargne CEPAC adapte son réseau en réinventant ses formats d'agences pour être toujours au diapason des besoins de ses clients.

Connectée et résolument tournée vers l'avenir, l'agence collaborative a pour objectif d'offrir le meilleur de l'expérience bancaire à sa clientèle, grâce à la digitalisation, à l'innovation et à l'attractivité de nouveaux services proposés.

L'Agence Collaborative Caisse d'Épargne CEPAC Saint-Bonnet accueille ses clients dans ce format inédit et interactif depuis le 8 février 2018. Pour ce faire, l'agence bénéficie de quelques spécificités et nouveautés :



- **Une prise en charge plus rapide, fluide et efficace**, quel que soit le mode de contact (venue en agence, appel téléphonique, envoi d'e-mail) ;
- **3 salons de réception pour accueillir, conseiller et accompagner** les clients en toute confidentialité ;
- **Des services et dispositifs adaptés aux particuliers et professionnels** : un espace libre-service est accessible 7j sur 7, de 6h à 22h, pour retirer de l'argent, réaliser des virements et déposer billets et chèques pour un crédit sur compte dans l'heure – en cas de dépôt entre 5h30 et 20h30.
- **Des horaires élargis**
 - Le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 - Le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
 - Le samedi de 8h20 à 12h
- **Une offre digitale renforcée** : Wifi gratuit, 3 bornes connectées à l'univers de la Caisse d'Épargne. Et comme pour l'ensemble des agences CEPAC, la signature électronique des contrats et le coffre-fort numérique pour centraliser contrats et documents.

Plus accessible, plus innovante grâce aux outils numériques et plus performante grâce à un nouvel accueil client, l'agence collaborative reflète les valeurs de la Caisse d'Épargne CEPAC : professionnalisme, performance, audace, innovation, expertise et proximité.

A travers l'initiative de cette transformation collaborative, la CEPAC confirme sa volonté de concrétiser les petites et grandes ambitions de ses talents.

Contacts:

Aline Moreau – Directrice de la communication

04 91 57 20 10 – 06 64 02 16 49

Aline.moreau@cepac.caisse-epargne.fr

Emilie Spagnolo-Bardin – Responsable du pôle image et marque

04 91 57 67 90 – 06 84 77 98 92

Emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr

Gwendoline Karolewski – Chef de projets communication

04 91 57 21 97

Gwendoline.karolewski@cepac.caisse-epargne.fr

A propos de la Caisse d'Épargne CEPAC

La Caisse d'Épargne CEPAC, acteur bancaire de référence de l'arc méditerranéen et de l'Outre-mer, est une banque coopérative, membre du Groupe BPCE. Elle mobilise plus de 3 500 collaborateurs, 315 agences au service de 2 millions de clients et 14 centres d'affaires dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM et aux professionnels de l'immobilier. La Caisse d'Épargne CEPAC présente également une large palette de métiers spécialisés : financements structurés, capital investissement, microcrédits et investissement immobilier. Banque de la diversité, la Caisse d'Épargne CEPAC est ancrée sur un vaste territoire qui comprend 11 départements (Bouches du Rhône, Vaucluse, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Haute Corse, Corse du Sud, Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Mayotte) et trois collectivités d'Outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin). Elle s'investit chaque année dans de nouvelles actions de mécénat et sponsoring, qui s'articulent autour de 3 axes : le sport, la culture et l'éducation.